# 

# **Conseil d’école primaire Mont-Valot Luxeuil-les Bains 15 octobre 2021**

Personnes présentes :

Mme BAVARD : adjointe à l’éducation

Mme MANTION (mairie),

Mmes VAN ASSCHE, OMJINE, VAILLANT, BOUFFETEAU : représentants de parents d’élèves,

Mme FOUQUET DDEN,

Mmes COMBEBIAS, COLLIN, MAUFFREY, SIENER, Mme MELOT : enseignants,

Mme SAUVAGE : responsable périscolaire.

Excusés : Mme L’HOTE : Inspectrice de l’éducation nationale, M. BURGHARD : maire de Luxeuil-les Bains, Mme JAQUET : enseignante, Mmes AUBRY et OUDOT, MM. PERIGNON et VILLEMINEY : représentants de parents d’élèves, M. ESTURGI : Directeur Francas.

**Accueil**

Présentation des personnes. Bienvenue à Mmes VAN ASSCHE, VAILLANT, BOUFFETEAU, MM. PERIGNON et VILLEMINEY dans l’équipe des représentants de parents

1. **Le conseil d’école**

Dans un conseil d’école, aucune situation personnelle ne doit être abordée. Le conseil d’école vote le règlement intérieur et donne son avis sur le fonctionnement de l’école en général. Comme par exemple sur les projets de l’école, les projets d’actions éducatives des classes, les activités post et périscolaires, l’hygiène, les conditions de fonctionnement matériel et financier, l’utilisation des moyens alloués, l’utilisation des locaux scolaires, les conditions d’intégration d’enfants handicapés.

Les élections de représentants de parents d’élèves : 95 personnes inscrites sur la liste électorale. 72 % de participation. 69 votants, 16 bulletins blancs ou nuls et 53 suffrages exprimés.

Rappel du rôle des représentants de parents d’élèves : les parents élus doivent faciliter les relations entre les enseignants et les parents. Ils ne discutent pas de pédagogie. En revanche, leurs avis sont très précieux pour tout ce qui touche à la vie des élèves. Etre représentant de parents n’est pas toujours facile. Ce sont des partenaires pour les enseignants car ils apportent une autre vision de l’école et surtout ils se doivent de penser au collectif et à l’ensemble des enfants de l’école

Prochains conseils d’école : vendredi 11 février 2022 et vendredi 3 juin2022

1. **Effectifs**

A la rentrée, 75 élèves : 4 TPS, 7 PS, 13 MS, 10 GS, 8 CP,  10 CE1, 8 CE2, 11 CM1, 4 CM2.

Les classes sont les suivantes : 1 classe maternelle à 24, 1 classe de GS-CP à 18, une classe de CE1-CE2 à 18 et une classe de CM1-CM2 à 15 élèves. Les élèves se trouvent dans de bonnes conditions de travail.

Nous avons 50 familles à l’école du Mont Valot.

1. **Règlement intérieur et charte de la laïcité**

Après quelques ajustements, le règlement intérieur est admis à l’unanimité. Il sera affiché à l’école avec la charte de la laïcité. Ces documents seront sur le blog et seront envoyés par courrier électronique aux parents. Les parents devront signer un accusé disant qu’ils en ont pris connaissance dans les cahiers de liaison.

La charte de laïcité comporte quinze articles et explique le sens et les enjeux du principe de laïcité qui se vit au quotidien. Il est question des droits et des devoirs de chacun.

Les devoirs liés à la laïcité sont une garantie pour les parents et les élèves car la laïcité protège contre tout prosélytisme et contre toute publicité idéologique, religieuse et politique.

Elle s’apprécie dans la qualité du vivre ensemble, le respect de l’égalité entre les filles et les garçons, le refus des violences et des discriminations (art. 9 de la Charte).

1. **Sécurité / Santé**

Rappel sur le plan Vigipirate : les entrées sont filtrées. Seuls les parents ou responsables d’enfants de maternelle entrent dans la cour ou l’école (le matin pour aller dans la classe des TPS PS MS et l’après-midi jusqu’à la salle de jeu). Les poussettes restent à l’extérieur de l’enceinte scolaire.

Le conseil d’école rappelle que les enseignants d’enfants d’âge élémentaire sont responsables des enfants jusqu’à la grille de l’école et que les enfants de maternelle sont remis à un responsable nommément désigné par écrit si ce n’est pas un parent.

Lorsqu’un élève quitte l’école en dehors des heures de sortie, le responsable qui récupère l’enfant doit compléter et signer le cahier des départs anticipés.

Exercice évacuation

Un exercice d’évacuation incendie a eu lieu le **27 septembre**. Tous les élèves sont sortis rapidement. Après comptage et vérification des effectifs, l’exercice a duré 2 minutes et 15 secondes.

PPMS :

Ils ont été remis à jour. Nous avons un PPMS attentat, intrusion et un PPMS risques majeurs.

Les risques majeurs concernant notre école n’ont pas changé : les risques naturels (sismique et météorologique), les risques technologiques (transports de matières dangereuses et nuage toxique).

Les regroupements ont lieu dans le dortoir pour les élèves situés côté maternelle et en BCD pour les élèves côté élémentaire et salle périscolaire. Le signal est la corne de brume pour le PPMS attentat-intrusion et 3 coups de sifflets longs pour le PPMS risques naturels. Du matériel est prévu dans chaque lieu pour palier à l’urgence.

Chaque enseignant à un rôle dans la gestion de la crise. Dès le retentissement de la corne de brume, fermer les lumières et les portes de sa classe, tirer les rideaux et rejoindre rapidement dans le calme la BCD pour les élèves situés dans la partie élémentaire (porte de séparation des 2 bâtiments) et les dortoirs pour les élèves situés côté maternelle. Chaque adulte vérifiera alors que tous les élèves du groupe sont présents et tous devront être allongés au sol dans le silence jusqu’au signalement de la fin de l’alerte qui se fait par texto. Les listes des élèves sont présentes dans les pochettes PPMS dans chaque lieu.

Nous procéderons à un exercice académique concernant le PPMS attentat intrusion le jeudi 2 décembre 2021

1. **Vie scolaire :**

La vie scolaire c’est la réussite de tous, au niveau des savoirs fondamentaux et du bien-être à l’école. Nous poursuivons cette année le travail engagé les années précédentes.

* Adultes et enfants s’engagent au niveau de 3 valeurs choisies par les enseignants suite à l’analyse des difficultés en équipe. RESPECT – COMMUNICATION – COOPERATION.
* La fiche attitude est utilisée dans les classes de CM
* Poursuite des messages clairs dans les classes élémentaires
* Conseils de coop au sein des classes une fois par semaine.
* Conseils de délégués prévus également. Les représentants des élèves élus le 8 octobre sont Aniss et Artan au CM, Thomas et Fadi au CE, Rémi et Luca en grande section-CP.

Rentrée. Bonne rentrée avec un protocole sanitaire en vigueur maintenant bien connu des parents de l’année passée. A noter toutefois que le port du masque reste obligatoire aux alentours de l’école (rayon de 50m.) par arrêté préfectoral qui est maintenu jusqu’au 15 novembre. La maîtresse des maternelles propose un entretien individuel à tous les parents qui le souhaitent. Quelques parents ont demandé des rendez-vous individuels dans les autres classes. Les parents semblent faire confiance à l’école. Les classes de CP, CE1 et CE2 utilisent des fichiers. Les classes de CP et de CM ont un manuel de lecture. Toutes les autres classes fonctionnent sans manuel.

Evaluations. Cahier de réussite en maternelle et LSU en ligne à partir du CP. Le LSU sera communiqué aux parents deux fois dans l’année (fin janvier et fin juin), ainsi que le cahier de réussite pour les PS, les MS et les GS. Pour les TPS il sera donné une fois en fin d’année.

Des évaluations nationales ont été effectuées en CP et CE1 : tous les parents sont reçus individuellement pour échanger avec Mme Collin et Mme Mauffrey au niveau des résultats.

Décloisonnement. Les élèves de GS travaillent en lecture pendant la sieste des petits avec Fabienne Mélot (lundi, jeudi, vendredi) et Aurélie Jacquet (mardi)

Les langues. L’anglais est enseigné de la GS au CM2.L’allemand est enseigné de la Moyenne Section au CM2. L’école est entrée dans le réseau des écoles maternelles bilingues Elysées à la rentrée 2020.

Astrid Millot interviendra en allemand pour toute l’école :

MS : le lundi de 10h45 à 11h15 et le vendredi de 10h à 10h30, soit 1h00 par semaine

GS : le lundi de 15h à 15h30 et le vendredi de 9h30 à 10h00, soit 1h00 par semaine

CP : le lundi de 14h15 à 15h00, soit 45 mn par semaine

CE1-CE2 : le lundi de 13h30 à 14h15, soit 45 mn par semaine

CM1-CM2 : le vendredi de 8h45 à 9h30, soit 45 mn par semaine

Cette année, il n’y aura pas d’assistante d’Allemand.

Aide aux enfants en difficultés. *RASED*: Une psychologue, Mme longeron peut être contactée par les enseignants ou par les parents au 03 84 40 45 24.

*APC* : le mardi de 16h30 à 17h30

*Les équipes éducatives* sont mises en place pour essayer d’adapter les parcours de chaque élève en fonction des difficultés rencontrées.

Projets pédagogiques

Nous mettrons en place un certain nombre de projets, toujours dans le respect du protocole sanitaire.

Nos 3 volets habituels (citoyen, sportif et culturel) seront présents.

Volet citoyen :

* Élections de délégués élèves le 8 octobre. Les conseils de délégués seront mis en place à la deuxième période.
* Tenue dans chaque classe de conseils de coop deux fois par mois.
* L’opération « Nettoyons la nature » pour toute l’école a été remise à plus tard (peut-être le printemps) vu le contexte actuel : déchets plus ou moins dangereux (masques par exemple). Chaque classe travaille régulièrement sur l’éducation à l’environnement à des niveaux différents. Travail de l’Eco-citoyenneté et du respect de l’environnement
* Semaine du goût : elle se fera en décalé la semaine du 18 au 22 octobre. Chaque classe fera une préparation différente (avec cuisson). Les préparations seront partagées vendredi en fin d’après-midi.
* Participation à la « fête des sciences »

Volet sportif :

* 10 séances de natation débutées le 9 septembre pour les CM1-CM2. Merci aux parents pour leur investissement. Les GS-CP et les CE1-CE2 iront à la piscine de mars à juin le jeudi après-midi.
* Rencontres USEP pour tous avec des adaptations liées au coronavirus.
* La randonnée USEP Lundi 11 octobre pour les maternelles à Luxeuil. Pour les GS-CP, CE1-CE2 et CM1-CM2 à Ecromagny mardi 12 octobre.
* Cycle 1 : rencontres avec d’autres écoles en cours d’année si la situation le permet.
* Cycle 2 et 3 : rencontres avec d’autres écoles en cours d’année si la situation le permet.
* Cycle basket pour les élémentaires du 28/02 au 4/04/2022

Volet culturel :

* La mise en place du PEAC (Parcours Educatif Artistique et Culturel) se poursuit. C’est une mise en cohérence des enseignements et des actions éducatives avec un mélange de connaissances, de rencontres et de pratiques. Les élèves sont initiés aux divers langages de l’art depuis plusieurs années mais il s’agira pour nous de trouver la manière pour que chaque enfant à la sortie de l’école puisse avoir une mémoire de ce qu’ils ont pu découvrir dans les arts du visuel, du son, du quotidien de la scène, de l’espace et du langage.

Divers projets et actions vont permettre de compléter le travail commencé l’an dernier.

Quelques exemples pour illustrer le PEAC et les divers langages de l’art :

Pour les arts du visuels, « école et cinéma » pour toutes les classes cette année.

Pour les arts du son : projet pâte à son avec l’EDM

Pour les arts du quotidien : arts visuels à partir d’objets de récupération (recyclage)

Pour les arts du vivant : réalisations autour du land art

Pour les arts de l’espace : observation de l’environnement plus ou moins proche selon l’âge des enfants

Pour les arts du langage : des Haïkus, des poésies et de la littérature de jeunesse

* Spectacles côté cour : pas de spectacle disponible cette année. Nous réfléchirons à une éventuelle participation aux Franches Conteries en juin.
* Participation au FICA (Festival International des Cinémas d’Asie) en janvier
* Participation au dispositif « école et cinéma » pour toutes les classes. Apprendre à lire les images et les comprendre2 films pour les PS MS et 3 films des GS au CM2

Travail avec les partenaires de l’école

Collège des Thermes : projet math

Francas : bonnes relations. Pas de soucis. Ils travailleront au cours de cette année sur le thème du safari avec la participation d’une intervenante en arts plastiques

Bibliothèque municipale : selon évolution de la situation nous irons ou non

Lire et faire lire : va reprendre à la rentrée de Toussaint avec la classe des GS-CP pour débuter, le lundi de 16h30 à 17h30.

Sécurité civile : pour les CM2 éducation aux gestes de premiers secours en janvier

Communauté de commune : planning piscine un peu compliqué dans la mise en place cette année.

1. **Aspect financier**

Les subventions municipales restent les mêmes.

1000 € en juin (4x250 € par classe).

35 € par enfant et 20 € par élève d’élémentaire nous permettent d’acheter les fournitures de début d’année.

Nous souhaitons acheter une série de livres pour les grands.

Coopérative scolaire

Dépenses : adhésion à l’OCCE, adhésion à la FOL

Nous remercions les parents pour leur contribution à la coopérative. Les enfants apprécient les sorties culturelles, sportives.

La coopérative est alimentée aussi par des actions ponctuelles menées activement par une équipe très investie de parents d’élèves : ces opérations sont à définir et à mettre en place dans le respect du protocole sanitaire.

La réunion de préparation du marché de Noël a été fixée au mardi 9 novembre à 18h00.

Vente des photos individuelles et de fratrie en novembre et vente des photos de groupe en juin.

Vente de sapins.

Information de Mme Fouquet : l’école du Mont Valot a gagné le premier prix des écoles fleuries et recevra un chèque de 180 euros pour récompenser le travail de l’an passé.

1. **Les travaux dans et autour de l’école**

* Les travaux à réaliser sont indiqués régulièrement aux services techniques qui apportent une réponse le plus rapidement possible.
* On a toujours quelques petits travaux non urgents comme les joints des portes, les poignées mais cela ne nous empêche pas de fonctionner. Mme Bavard nous indique que les réparations seront effectuées dès que la commune recevra les pièces (rupture de stock).
* Le protocole demande davantage de lavages de mains donc nous avons forcément besoin de plus de papiers pour s’essuyer et de savon. Nous demandons à ce que le savon puisse être maintenu dans les salles de classes, même après covid : effet positif de l’application de certaines règles sanitaires. Mme Bavard abonde dans ce sens et précise que l’eau aux robinet dans les classes est tiède afin que les élèves ne souffrent pas de crevasses aux mains à cause des lavages répétés.
* Merci aux services municipaux pour l’installation des tableaux tactiles interactifs dans les classes de Mme Collin et de Mme Combebias ainsi que la configuration des connexions dans l’école. Les enseignantes ont commencé à utiliser ce matériel qui permet l’accès à de nouveaux documents et dont l’utilisation des fonctions simples est accessible rapidement.
* Des rideaux occultants sont nécessaires pour une utilisation optimale de ce matériel, plus particulièrement dans la classe de Mme Collin (particulièrement lumineuse).
* A priori, le lecteur DVD dans la classe de réunion fonctionne, mais nous ne parvenons pas à l’utiliser. Une demande de renseignement à M. Bouchaïr sera faite.
* Le chéneau vers la poubelle de la cour maternelle déborde lorsqu’il pleut fort.

Nous appellerons Mme Barbier dès que nous constaterons ce phénomène.

* Afin d’améliorer le développement de nos plantations dans le jardin, il faudrait apporter une épaisse couche de terre végétale sur les carrés et en améliorer le drainage.

**Questions diverses :**

* Diverses propositions pour le marché de Noël qui seront revues et discutées lors de la réunion de préparation.
* Le voyage de fin d’année : il s’agit d’une sortie à visée pédagogique qui est en continuité des projets menés dans les classes. Pour que les enfants profitent pleinement d’une sortie, il est nécessaire de ne pas passer trop de temps dans le bus : un trajet de maximum 1heure semble souhaitable.

La directrice Les parents d’élèves

